

Code d'article	109.23
Description	SACS SOS AVEC ANSES
Catalogue	COT 49, HOS 119
Date de modification	13/04/2024 06:26:00



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	32+16x31 CM
Matériel	KRAFT
Couleur	NATUREL
Grammage	90 G/M2
Poids net d'une unité (g)	44,30

Codes

Intrastat	48194000
ITF14	18420499109234
EAN13	8420499109237

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	250
	Dimensions paquet (cm)	34,00 x 42,00 x 57,50
	Poids paquet (kg)	12,66
	Volume paquet (m ³)	0,0821100

Carton	Unités / carton	250
	Paquets /carton	1
	Dimensions carton (cm)	34,00 x 42,00 x 57,50
	Poids carton (kg)	12,66
	Volume carton (m ³)	0,0821100

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	5
	Cartons / palette	10
	Conditionnement (U base x couches)	5 x 2
	Poids (kg)	148,80
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé Recyclable Biodégradable Réutilisable



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Produit comportant au moins 20% de matières recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.